

MONTAGNAT le 10 décembre 2016

Trois arbres de la laïcité ont été plantés



Photo Josette BESSET

Dans le cadre de la Journée nationale de la laïcité qui correspond au vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905, les élus locaux ont reçu une délégation du Comité du 9 décembre 1905 de l'Ain. Samedi, une plaque signalant la plantation de trois arbres de la laïcité a été dévoilée, en bordure de la route reliant Montagnat à Revonnas. Les enfants des classes de CP-CE1 et CM1-CM2 ont récité *L'Arbre*, de Jacques Charpentreau et *Liberté*, de Paul Éluard. Ils ont également lu un texte intitulé « 9 décembre », écrit au lendemain des attentats du 13 novembre 2015 par des élèves d'Auxerre (Yonne). « La laïcité est avant tout un art de vivre ensemble. Si elle ne reconnaît aucune religion, elle ne s'y oppose pas pour autant tant que celles-ci ne cherchent pas à interférer dans la vie publique », a rappelé le président du comité.